

	<b>Fiche d'Identification Déchets et Certificat d'Acceptation Préalable</b>	Interlocuteur PSI : ..... N° devis PSI : .....
	<b>Déchets d'amiante (hors enrobés amiantés*)</b>	N° Affaire PSI (figurant sur le devis) : .....

*Formulaire dédié aux particuliers, à compléter et à retourner par mail à [dapamiante@psi-environnement.fr](mailto:dapamiante@psi-environnement.fr)  
ou par courrier postal à PSI – 570 rue Peyrehitte – 65300 LANNEMEZAN*

### IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Adresse du chantier si différente de l'adresse du propriétaire : .....

### BSDA / TRANSPORT / LIVRAISON :

Edition du/des BSDA (formulaire Cerfa n°11861\*03) par PSI :  OUI  NON

Collecte des déchets par PSI :  OUI  NON

Si OUI, adresse de collecte (si différente de l'adresse du chantier) : ..... CP / Ville : .....

Date de collecte souhaitée: ..... Contact (Nom + tél) : .....

Si NON, préciser la date de livraison prévue : ..... **Dans ce cas, merci de prévenir au moins 48 h à l'avance au 05 62 98 41 41**

**NB : En cas de livraison, les déchets doivent être livrés à LANNEMEZAN, sur le pôle environnemental de PSI situé chemin des Marnières - route de Galan.**

### RESPONSABILITE DU PRODUCTEUR DE DÉCHETS :

Le producteur de déchets certifie que :

- Le produit livré est conforme aux descriptions ci-dessus et conditionné selon la réglementation en vigueur.
- Les déchets d'amiante ne sont pas mélangés avec d'autres catégories de déchets d'amiante ou industriels.
- Reconnaît sa responsabilité vis à vis de la réglementation en vigueur.

*(Code de l'environnement livre V « prévention des pollutions, des risques et des nuisances », titre IV « Déchets »)*

Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

\* Il existe un formulaire spécifique pour ces déchets, merci de contacter votre interlocuteur PSI pour le recevoir.

Rappels :

→ Producteur : ..... → Chantier : .....

**IDENTIFICATION DU OU DES DECHET(S) :**

Filière INERTAGE ? <small>(Si oui, ne pas tenir compte des filières indiquées ci-dessous)</small>		Code CED	Cochez le code ONU (1)		Indiquer le NOMBRE de colis prévus			Quantité estimée (en tonnes)	Mention ADR	Réservé à PSI  N° de Certificat d'Acceptation Préalable (CAP)
			2590	2212	Palette filmée, cerclée	"Dépot-bag" AMIANTE (260 x 120 x 30 cm)	Big-bag standard AMIANTE (90 x 90 x 90 cm)			
<b>Filière ISDND PSI</b>	Matériaux de construction, rénovation, déconstruction	Plaques, tôles ondulées entières en amiante-ciment	17 06 05*	X	X	X	X	X	« Exempté » (Cf. disposition spéciale 168 de l'ADR)	
		Canalisations, conduits, tuyaux en amiante-ciment								
		Amiante-ciment en morceaux								
		Ardoises amiantées								
		Dalles vinyles amiantées								
		Carrelage, faïence, plinthe (ou autre support) encollé avec colle minérale amiantée (le tout retiré par voie mécanique)								
		Fenêtres + joints amiantés								
		Pièces métalliques recouvertes de peinture amiantée								
		Pièces métalliques + joints amiantés (y compris chaudières)								
		Gravats amiantés + terre / terres amiantifères (2)								
Colle minérale amiantée (ciment, mortier) retirée par voie mécanique										
<b>Filière ISDD **</b>	Autres déchets	EPI (combinaisons, gants, masques...)	15 02 02*			INTERDIT			«UN 2590, déchet amiante, chrysotile, 9, III, (E)» <b>Transport soumis à l'ADR à partir d'1 tonne</b> ou «UN 2212, déchet amiante, amphibole (...), 9, II, (E)» <b>Transport soumis à l'ADR à partir de 333 kg</b>	
		Faux-plafonds	17 06 01*							
		Flocage	17 06 01*							
		17 06 01*								
		Calorifuge	17 06 01*							
		Brisures d'amiante-ciment	17 06 05*							
		Déchets bitumineux amiantés (colles noires, complexes d'isolation...)	17 06 03*							
		Matériels électriques (précisez les dimensions ci-dessous, si > 1 m³)	16 02 12*							
	Autre, précisez : ..... .....							A définir		

(1) Pour choisir le code ONU adapté, merci de vous référer à votre diagnostic amiante avant travaux. Rappel : UN 2590 : chrysotile // UN 2212 : amphibole

(2) Le conditionnement en body-benne (620 x 240 x 115 cm), est autorisé uniquement pour ces déchets avec maximum 10 T de charge. Dans ce cas, il est impératif de **double** le body-benne.

CAP délivré(s) le ....., valable(s) jusqu'au 31/12/.....

Visa PSI

